

SOLIDAIRES 37



Trimestriel des syndicats
Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire

« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Numéro 27

Mai 2009

1 €

EDITO : Drôle d'époque...

Le 19 mars dernier, la mobilisation dans les manifestations n'avait pas été aussi importante depuis bien des années. Plus de 20 000 personnes à Tours dont 4000 dans le cortège SOLIDAIRES... La seule réaction de l'intersyndicale face à cette montée en puissance a été de tergiverser et de chercher une « stratégie de contournement ».

En proposant une nouvelle « mobilisation » le 1^{er} mai, certains syndicats assument posément leur rôle de partenaire institutionnel et de « pompier » social.

En faisant preuve d'une «témérité» absolue, l'intersyndicale propose, dans le foulée, des «mobilisations» (dans un cadre le plus flou possible) les 26 mai et 13 juin. Pourquoi pas le lundi de pentecôte, le 14 juillet ou le 15 août tant que nous y sommes ?

L'intersyndicale locale va même plus loin : afin de « bien préparer » la journée « d'action » du 26 mai, elle propose de se réunir une semaine avant, manière de n'avoir aucune possibilité de faire un travail de mobilisation en commun correct.

Parallèlement, la casse sociale continue : suppressions massives d'emplois dans la fonction publique, casse de l'université, de l'hôpital, de La Poste, recours massif au chômage technique, plans de licenciements à la chaîne, etc...

Vendredi 15 mai, 500 salariés de Michelin, à l'appel de SUD se réunissaient à Clermont Ferrand, pour demander des comptes aux actionnaires. Nos camarades de Joué y étaient présents.

Pour les «accueillir», 18 cars de CRS et quelques belles charges afin de leur apprendre à se révolter.

Et pourtant, nous y sommes, le temps de la révolte a bien sonné. La question du moment, n'est pas de s'empresseur pour être reçu dans les salons des ministères afin d'y ronger un petit os, mais bien de se mettre tous ensemble sur le tas afin que la question sociale soit posée dans toute son ampleur, avec toute la pugnacité qu'il est nécessaire pour ce faire !

SOMMAIRE :

Page 2 : A La Poste

Page 3 : A France Telecom

Page 3 : Communiqué de presse 26 mai

Page 4 : Michelin

Page 5 : Dans la Santé

Page 6 : Enseignement agricole public

Page 7 : Lettre au Préfet

Page 7 : Dans l'éducation nationale

Page 8 : A la SNCF

CADRES FACHOS !

Mercredi 25 février 2009, trois collègues en grève ont été attaqués à coups de barre de fer et de coups de poings par l'encadrement du centre de courrier de Nanterre.

Deux d'entre eux ont fait l'objet de jours d'interruption de travail établis par un médecin judiciaire.

Ces événements dramatiques font suite à la campagne calomnieuse menée par La Poste contre les organisations syndicales parties prenantes (SUD, CGT, CFTC).

Nos collègues facteurs qui se battent pour leur avenir et leurs salaires ont le droit à une nouvelle méthode de management : **celle du poing dans la gueule !** Cela nous renvoie aux pires époques du XXème siècle et, notamment, à la montée du fascisme en Italie, dans les années 1920...

Plusieurs plaintes ont été déposées contre ces violences et contre le directeur départemental (coups et blessures et diffamation).

Pour couvrir ces voies de fait, La Poste a publié des vidéos bidonnées sur son intranet.



Nous porterons plainte contre tout responsable qui communiquera sur cette affaire avant que la justice fasse son travail.

Voir vidéo sur le site <http://www.solidaires37.org>

NOUS NE SOMMES PAS DES COLLABORATEURS

Gérard Filoche est inspecteur du travail. Il relate dans *SINÉ HEBDO* (du 7 janvier) la visite qu'il a faite dans une entreprise, et l'échange qu'il a eu avec la DRH qui s'obstine à qualifier de « collaborateurs » les salariés de l'entreprise en question. Il remet les choses à leur place et précise (extraits) : « ... ce qui caractérise un contrat de travail, c'est un lien de subordination juridique permanente. En terme de droit, tout salarié est subordonné. Il n'est pas sur un plan d'égalité avec son employeur »... « c'est de l'idéologie que d'appeler un salarié « collaborateur », c'est de la propagande, c'est pour lui faire croire qu'il est sur un pied d'égalité dans son contrat alors que ce n'est pas le cas. Or, en échange de sa subordination, il a des droits ! Le code du travail, c'est la contrepartie à la subordination. En supprimant la subordination, on cherche à enlever la contrepartie.

On fait croire que dans l'entreprise, tous ont le même « challenge », le même « défi », que tous sont dans le même bateau... Jusqu'à ce que le patron parte avec le bateau et que le salarié reste amarré sur le quai à l'ANPE, et il s'aperçoit alors qu'il n'était pas collaborateur mais bel et bien subordonné... Or le patron et le salarié n'ont pas les mêmes intérêts. L'un cherche à vendre sa force de travail le plus cher possible, l'autre veut la lui payer le moins cher possible ».

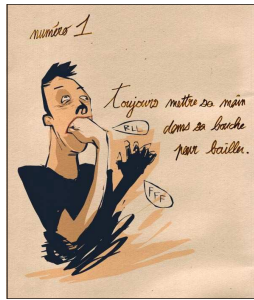
A tous les patrons du privé et du public : soyez corrects : appelez vos salariés des salariés !



Time to move !

Dans la société mondialisée la communication c'est important pour que chacun apprenne les bonnes manières.

Chez les Rothschild, Nadine vous apprend à utiliser les bons couverts pour que vous n'ayez pas l'air d'un âne en utilisant le couteau à poisson pour couper un steak.



Pour le baise main, c'est pareil, Nadine vous apprendra à ne pas vous essayer la bouche sur celle qu'on baise (la main) .

Chez Orange, entreprise très British, « les bonnes manières » s'apprennent au travers du vocabulaire.

Quand on veut faire bouger un cadre on lui dit pas « casse toi

tu pues » ou « bouge de là » version musicale à la française mais on lui dit « time to move », comme ça il est no shocking notre en cravaté...

C'est moins brutal et peut être qu'il se sent moins rejeté le

gars, mais au bout du compte ça ne change pas grand-chose, on se fout de sa gueule (à l'anglaise) pour qu'il file à l'anglaise.

Finalement, il n'y a pas une grande différence entre un conseiller qu'on traque, et qu'on persécute avec le discours client et un cadre qui découvre que « time to move » ça veut dire « dégage »...

Il serait peut être temps de se réapproprier les bonnes manières, celles qui consiste à dire que c'est l'heure de se bouger pour faire reculer l'aliénation qu'Orange impose à tous !



Saint Avertin, le 20 mai 2009,

Objet : Communiqué de presse 26 mai 2009

Les organisations syndicales départementales ont décidé de « *demandeur à être reçues le 26 mai 2009 par le Préfet d'Indre-et-Loire et le MEDEF afin que des négociations s'ouvrent sur le département sur les revendications* ». De plus, la CGT a décider d'appeler à un rassemblement devant les locaux du MEDEF le 26 mai de 11h30 à 14h.

Solidaires 37 ne participera à aucune de ces initiatives.

En effet, nous déplorons qu'aucun appel départemental à la grève n'ait été lancé et qu'aucune manifestation unitaire digne de ce nom ne soit prévue.

C'est comme si le 29 janvier et le 19 mars, où nous étions plusieurs dizaines de milliers de personnes dans la rue à Tours, avaient fait peur à certaines directions syndicales autant qu'au patronat et au gouvernement.

Et pourtant, plusieurs secteurs seront en lutte et certains en grève ce jour-là (SNCF, CAF, université, EDF/GDF,...) sans aucune possibilité de convergence.

Et pourtant, dans de nombreux départements, des appels unitaires à la grève interprofessionnelle sont lancés (Marne, Loire Atlantique, Haute Garonne, Bouches du Rhône, Calvados, Cher, Haute Loire, Morbihan, Pyrénées Atlantique, Gironde, Haute Normandie, Basse Normandie,...).

Solidaires 37 a proposé aux autres organisations syndicales un appel à une grève interprofessionnelle et à une Assemblée générale départementale unitaire. Ces propositions semblaient être à la hauteur de la situation et en continuité des fortes mobilisations de janvier et de mars. Elles ont été unanimement refusées.

Nous voulons gagner et seule une mobilisation unitaire et massive de l'ensemble des salariés des retraités et des précaires peut le permettre.

Solidaires 37 continuera à œuvrer en ce sens.

La crise va-t-elle tourner au cauchemar ?

Le 13 février dernier, Michelin annonçait le résultat financier du groupe pour l'année 2008. Si ce résultat est en baisse par rapport à 2007, il reste malgré tout d'un bon niveau avec une marge opérationnelle de 5,6% et un résultat net de 357 millions d'euros.

Michelin nous explique que la crise qui nous frappe n'est plus conjoncturelle mais structurelle. Le groupe se trouverait en surcapacité de production. Il prévoit donc des restructurations importantes. La France ne sera pas épargnée. Des sites français ont été ciblés par la direction mais pour l'instant Michelin ne souhaite pas communiquer sur ce point. Des milliers de salariés sont dans l'angoisse du lendemain.

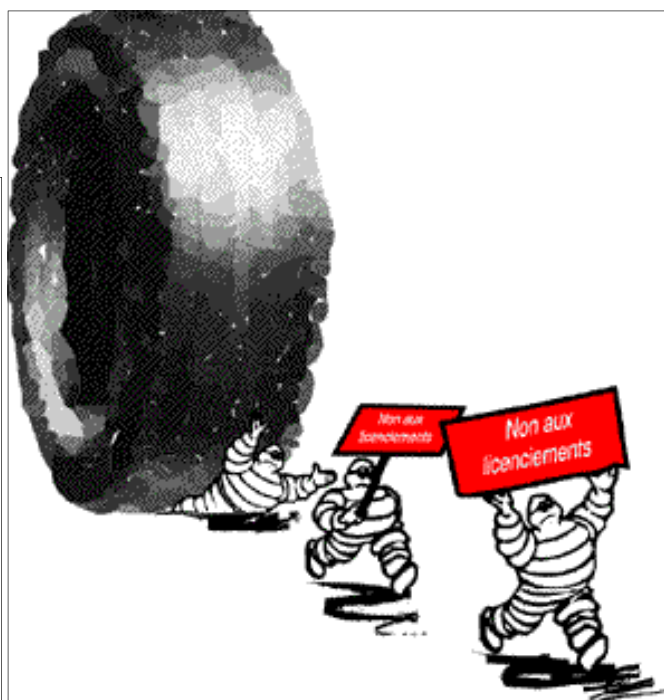
Qui va payer la crise ? Michelin met en place de nouvelles mesures de chômage partiel en mars, avril, mai et juin dans l'ensemble des sites de production en France afin de faire face à la crise. Nous assistons également au blocage des semaines de congés ainsi que le positionnement de RTT de manière unilatérale.

Une crise inégalitaire : 145 millions d'euros soit 41% des bénéfices de 2008 seront attribués aux actionnaires. Pour cela Michelin va recourir à un nouvel emprunt.

Pour les salariés cela se traduit par du chômage partiel, plus de flexibilité et une perte de pouvoir d'achat.

Pour SUD Michelin, il est urgent de mettre en place une nouvelle politique concernant la répartition des bénéfices.

La seule alternative à la perte de pouvoir d'achat serait une prise en charge à 100% du chômage partiel.



Politique salariale 2009, qu'en est-il ?

L'entreprise porte sa part de responsabilité dans cet échec car à aucun moment elle n'a été en mesure de prendre en considération les revendications des organisations syndicales. Pire elle reporte au 1^{er} Septembre les augmentations pour certaines catégories de personnel.

RESULTATS ELECTIONS CNRACL dans la Fonction Publique Hospitalière en INDRE ET LOIRE: SUD CONFIRME SA PREMIERE PLACE!

Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	FO	CFDT	CFTC	FSU	SUD	UNSA	CGT	CFE-CGC
9683	3075	3068	505	329	130	38	1312	125	508	121
	31.76%	31.68%	16.46% -9%	10,72% -1,8%	4,24% -0,9%	1.24% -	42.76% +11,5%	4.07% +1,2%	16.56% -1,5%	3.94% -0,9%
Résultats 2001	3457	3394	25.41%	12.47%	5.15%	Pas de liste	31.23%	2.85%	18.06%	3.91%

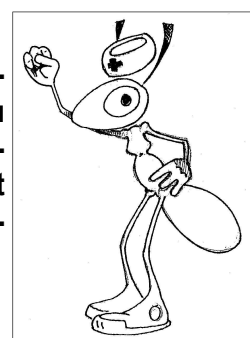
Notre syndicat ne peut qu'être satisfait des résultats des dernières élections à notre caisse de retraite (CNRACL), dans la Fonction Publique Hospitalière.

Nous progressons en Indre et Loire de **11,5 %** par rapport à 2001! Bien qu'il y ait eu 326 suffrages exprimés de moins, nous gagnons quand même 252 voix.

Seul bémol au tableau pour nous: une plus faible participation. Le vote, exclusivement par correspondance,

n'a pas favorisé la participation.

Nous remercions bien sûr chaleureusement les hospitaliers du département, leur vote témoignant la confiance qu'ils ont dans notre travail de toute l'année.



Et plus spécifiquement sur le CHU, SUD progresse de 2,5%

Inscrits	Vo-tants	Suffrages exprimés	FO	CFDT	CFTC	FSU	SUD	UNSA	CGT	CFE CGC
6130	?	1813	164	210	104	25	885	75	251	99
		29,5% -2,5%	9,5% -5,1%	11,58% -1,2%	5,76% -0,75%	1,38% -	48,1% +2,5%	4,14% +2,3%	13,84% +0,4%	5,46% +0,3%
<u>En 2001</u> 5162	1713	1695	248	217	110	Pas de liste	774	31	228	87
		32%	14,63%	12,80%	6,49%		45,66%	1,83%	13,45%	5,13%

Sur le CHU, SUD progresse de 2,5%, avec 111 voix de plus par rapport à 2001.

À noter 968 inscrits de plus. Cette progression s'explique essentiellement du fait que contrairement à 2001, les agents en disponibilité, en congé parental, détachement, avaient le droit de voter en 2008 (200 000 inscrits de plus au niveau national). Mais il est fort possible que ces agents aient peu voté, ce qui explique une partie du recul de la participation.

Comme pour le département, les hospitaliers nous ont fait confiance sur la base du travail que nous faisons toute l'année, et pas seulement au moment des élections. Preuve en est, puisque pour ces élections à la CNRACL nous n'avons pas mené de vraie campagne, pas par choix, mais par manque de disponibilité.

Nous remercions donc tous les hospitaliers (ères)

qui nous ont donné leur voix.





L'enseignement agricole public

L'action rétrocession de notes - suivie par plus de la moitié des établissements - **aurait pu payer !**

En janvier on nous annonce le vote d'un amendement du Sénat - Ferrat de 51 millions incluant notamment le rétablissement de 100 postes d'enseignants et 64 d'administratifs cet abondement a été ramené à 38 millions

qui sont en fait répartis ainsi :: 30 millions pour le privé et 8 millions pour le public qui serviront pour les bourses, les assistants d'éducation et la formation continue...

Bilan de l'opération rétrocession de notes : loin d'être négative, elle a permis une visibilité médiatique de l'EAP et une discussion budgétaire importante au Sénat .

En avril le directeur de cabinet du Ministre de l'agriculture, l'intersyndicale FSU/FO/CGT/SUD s'est vu **confirmer la suppression de 200 équivalents temps plein ACEN de l'Enseignement Agricole Public à la rentrée 2009** et le fait que les DRAF doivent « rendre des postes » d'enseignants – jusqu'à « 15 ou 16 postes pour certaines régions » - et réviser encore à la baisse l'offre publique de formation, abaisser les plafonds de recrutement dans les classes en « *adaptant les structures à l'équation budgétaire* ».

En région centre :

En janvier

Une baisse de 2 % en DGH pour la rentrée 2009 soit 8 suppressions de postes sur la région Centre et une fermeture de site, l'antenne de Vailly près de Bourges et cela bien qu'elle recrute...

Le plus d'avril : 4-5 suppressions de postes d'enseignant

Des Assemblées générales se sont tenues à Fondettes ainsi qu'à Amboise pour décider ensemble des modalités d'actions et se prononcer sur les 2 questions posées par l'intersyndicale

L'ensemble du personnel **dit oui pour une manifestation à Paris** mais éprouve des difficultés à se positionner sur une grève reconductible, ne faut-il pas essayer d'autres stratégies avant d'en arriver là ?

SUD RURAL se positionne naturellement sur la grève générale reconductible et demande à tous les enseignants de refuser les heures supplémentaires.

Les fusions dans les services déconcentrés

SUD RURAL s'associe à de nombreux combats interprofessionnels via l'union syndicale SOLIDAIRES et les nombreuses associations ou collectifs auxquels SUD RURAL participe en matière de défense des droits des travailleurs, des chômeurs, de maintien des services publics, de protection de l'environnement.....

Fusion DDE et DDAF, pour suivre le mouvement et être plus fort, Sud Rural tout naturellement se rapproche de SUD Équipement ... vous verrez désormais les deux logos côte à côte.

La fédération Solidaires MEEDAAT vient de naître, pour rapprocher le SNUPFEN à l'ONF, la FAE à l'ONEMA, dans les DIREN....., SUD RECHERCHE-EPST au CEMAGREF et à l'INRA.



Le congrès national de Sud Rural – Sud Équipement aura lieu du 24 au 26 novembre 2009 à Chédigny sur le site de La Saulaie, une soirée dégustation de produits locaux et rencontre avec quelques membres de Solidaires 37 est prévue le mercredi 25 à partir de 18h00.



Saint Avertin, le 12 mars 2009,

**M Patrick Subremon,
Préfet d'Indre et Loire**

Mon cher Patrick,

Le 11 mars 2009, tu as invité l'ensemble des organisations syndicales du département en «oubliant» une nouvelle fois notre organisation.

Tu n'es pourtant pas sans savoir que la représentativité de l'Union Syndicale SOLIDAIRES 37 est incontestable. Nous représentons près de 10 % des salariés dans ce département et nous sommes première organisation syndicale dans bien des secteurs : Fonction publique Hospitalière, Michelin, Alstom, Impôts, etc

Nous avons eu plus de 7 % des voix aux dernières élections prud'homales en Indre et Loire et nous avons eu deux élus. Mieux, tu viens de valider la désignation de 5 conseillers des salariés de notre organisation syndicale sur le département.

D'ailleurs, nous nous sommes croisés le matin même du 11 mars, au CFA de Tours-Nord lors de la rencontre avec les conseillers des salariés du département.

Tu avais devant toi (comme la photo de la Nouvelle République du 12 mars 2009 l'atteste) une belle brochette de représentants de SOLIDAIRES 37. L'expérience t'a-t-elle traumatisée à ce point ? Pourtant, tu ne portais aucun gilet pare balles et tu n'avais aucun garde du corps pour te protéger... Et tu as pu boire ta tasse de café tranquillement, sans que quiconque ne t'incomode...

Vois-tu Patrick, ton attitude me désole ! Elle n'est guère digne d'un représentant de l'Etat qui se doit de respecter les grands principes républicains et le respect du aux organisations représentatives des salariés.

Ton collègue, le préfet de région, vient d'ailleurs d'être censuré par le tribunal administratif d'Orléans parce qu'il avait «omis» de désigner un représentant de SOLIDAIRES au sein du Conseil Economique et Social Régional.

Serais tu aussi sur cette mauvaise pente ?

Et finalement, Patrick, pourquoi tant de haine ?

Sereinement,

Le délégué départemental de SOLIDAIRES 37

Eric Sionneau

Non seulement il ne nous a pas répondu mais depuis son départ a été annoncé (note de la rédaction)

Dans l'éducation nationale

Refus de l'aide personnalisée : les sanctions tombent

Mercredi 6 mai 2009, les 8 désobéisseurs de l'école élémentaire de Bléré étaient reçus à leur demande à l'inspection académique, accompagnés par deux représentants syndicaux (Sud Education et Snuipp) pour expliquer les raisons de leur opposition à ce dispositif.

Ils refusent d'être complices du démantèlement des RASED et d'allonger la journée de classe, une des plus longues du monde.

« Pour faire appliquer la loi », l'inspecteur d'académie n'hésite pas à augmenter les retraits de salaires pour service non fait. D'une journée de salaire, il passerait à deux, puis trois, etc.

Pour l'administration, ce sont les seuls enseignants qui refusent de mettre en place le soutien. Nous savons bien que dans les écoles, la réalité est très différente de ce que la hiérarchie veut nous laisser croire; ces enseignants servent de boucs émissaires.

Ils ont besoin de notre soutien. Pour cela, vous pouvez signer la pétition du Collectif Désobéisseurs 37 sur www.mesopinions.com (taper **l'école est notre avenir**) et consulter leur site <http://onvayarriver.unblog.fr/>

Elections professionnelles à la SNCF du 23 mars 2009

Sur le plan national, SUD Rail progresse de 2,7% et obtient 17,67 % tous collèges confondus (exécution + 4,1% - maîtrise +3% - cadres +1%).

Sur la région de Tours, SUD Rail progresse également de + 2,6 %, malgré une perte de + de 1000 emplois sur la région en 3 ans touchant principalement notre électorat « collège exécution » pour lequel nous avons obtenu + 4 %.

Ces élections professionnelles sont un « prototype » pour le monde syndical avec l'application et la conséquence de la position commune CGT/CFDT/MEDEF d'avril 2008 et reprise dans la loi d'août 2008 sur la représentativité.

Cette représentativité est calculée sur les résultats des votes CE. Sont ainsi considérées représentatives les organisations syndicales ayant obtenu au moins 10% aux élections CE.

Ainsi, seules 4 organisations syndicales sont dorénavant représentatives nationalement à la SNCF : CGT (39,31%), l'UNSA (18,06%), SUD Rail (17,67%) et la CFDT (11,59%).

Sur la région : CGT (40,17%), UNSA/CFTC (22,42%), CFDT/FGAAC (16,73%), SUD Rail (13,72%). SUD Rail est 4^{ème} OS mais est la seule à avoir fait + de voix comparé aux élections de 2006.

Ces élections ont également été une première avec des alliances et listes communes.

Ainsi, la CFDT s'est « associée » avec la FGAAC (OS catégorielle conducteurs) avec 100% des voix pour la CFDT, alliance qui lui a permis d'être représentative. La CFTC s'est « alliée », soit à la CGC et FO, soit à l'UNSA. Sur Tours, la CFTC s'est mariée à l'UNSA avec 100% des voix pour l'UNSA.

En réponse à ces différents choix régionaux, la confédération CFTC et la fédération CFTC cheminots contestent au tribunal d'instance des régions concernées dont Tours cette répartition considérant que leurs syndicats régionaux avaient comme directive d'établir des listes communes avec une répartition de 50% UNSA et 50% CFTC. L'issue de ce contentieux ne changera pas le nombre de mandats obtenus par chaque liste, mais permettrait à la CFTC d'être représentative régionalement (contentieux au tribunal d'instance de Tours le 05 mai).

Ces élections traduisent l'aspect restrictif de la loi d'août 2008 qui met à mal la pluralité syndicale en limitant les droits de certaines organisations syndicales.

SUD Rail réaffirme ainsi que si la recherche de l'unité syndicale est une question importante, elle ne saurait se régler par une loi qui limite l'expression des salarié-e-s.

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37 Siège social :
18, rue de l'Oiselet
La Camusière
37550 Saint Avertin
Tel/Fax : 02.47.28.39.94
E-mail :
solidaires37@orange.fr
Site :
<http://www.solidaires37.org>
Directeur de publication :
Jean-Michel Surget

CONTACTS SOLIDAIRES / SUD :

SUD PTT Tél : 02 47 85 11 11 Fax : 02 47 85 11 12
SUD Education, , SUD Emploi, SUD Santé sociaux, SUD Culture, SUD Protection sociale, SUD Alstom, SUD Énergie, SUD France 3, SUD commerces et Services, SUD FPA SUD transports et ambulanciers, SNUPFEN, SUD Recherche EPST, SPASMET-météo, SUD rural,
18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin
Tel/Fax : 02.47.28.39.94
SUD Rail 11, rue Blaise Pascal 37000 Tours Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)
SUD Étudiants 3, rue des Tanneurs 37000 Tours Tél : 02.47.36.81.07
SUD CAM CRAM 1 Bd Winston Churchill Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42
SUD Michelin B.P. 424 37304 Joué les Tours
SOLIDAIRES 37 18, rue de l'Oiselet 37550 Saint Avertin Tel/Fax : 02.47.28.39.94
SNUI 40, rue Édouard Vaillant 37060 Tours cedex
SUI 48, rue des Mouettes 37300 Joué les Tours
SNJ Multimédia NR 232, Avenue de Grammont 37048 Tours cedex